

L'enseignement facultatif **ARTS PLASTIQUES** articule pratique artistique et approche réflexive.

- Il permet une exploration de moyens plastiques différents : peinture, dessin, photographie, assemblage, installation, technique mixte.
- Il permet d'accéder à une meilleure compréhension de la culture artistique.
- Il permet de poursuivre l'apprentissage amorcé au collège et si nécessaire de confirmer un projet professionnel.

POURQUOI CHOISIR CET ENSEIGNEMENT FACULTATIF ?

- Une motivation pour créer, expérimenter.
- Une envie de développer son regard : réflexion sur son travail et sur les œuvres d'art.



- 2h/semaine en Seconde
- 2h30/semaine en Première et Terminale

On peut suivre cet enseignement facultatif dans la voie générale et technologique jusqu'au baccalauréat.